



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 22/12/2009

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

**Séance du lundi 21 décembre 2009**  
**D - 20090703**

***Aujourd'hui Lundi 21 décembre Deux mil neuf, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF (*présente jusqu'à 18h55*), M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON (*présent jusqu'à 18h*), Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Emmanuelle CUNY,

***Concession du parc de stationnement des Grands Hommes.  
Rapport annuel de l'exercice clos au 31 décembre 2008.  
Information du conseil municipal.***

M. Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par traité de concession du 14 juin 1988, vous avez délégué à la SNC du Parc des Grands Hommes, une société de Vinci Park, l'exploitation du parc de stationnement de la Place des Grands Hommes.

Conformément à l'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le rapport annuel remis à notre collectivité, par le délégataire, est communiqué à l'assemblée délibérante.

1. Présentation générale

La capacité totale de l'ouvrage est de 459 emplacements, répartis sur 6 niveaux de sous-sol, dont 415 places publiques et 44 places privées. 10 places sont réservées aux personnes à mobilité réduite.

Localement, la responsabilité de l'exploitation est assurée par un Responsable de secteur ainsi que par un Responsable d'exploitation - assisté de 5 agents. En outre, l'équipe du parc bénéficie des compétences et de l'assistance des moyens déployés par VINCI Park Services – comptant sur Bordeaux 9 personnes dont 1 technicien de maintenance.

Les services fonctionnels du siège assurent le suivi et le contrôle de l'exploitation, les relations avec l'autorité délégante, la gestion administrative et financière de la délégation. Ils apportent également leurs concours et compétences aux évolutions potentielles du stationnement payant sur Bordeaux.

2. L'évolution de la fréquentation

La fréquentation horaire a baissée de -1,3% par rapport à 2007 alors que sur la même période le nombre d'abonnés augmente de 4,1% : 110 abonnés au 31 décembre 2008.

L'année 2008 a été marquée par le prolongement des lignes de tramway A et C

3. La qualité du service

La qualité de l'accueil et le confort de la clientèle nécessitent la mise en œuvre de méthodes de gestion et d'exploitation efficaces. Les agents participent activement au nettoyage et à l'entretien de l'ouvrage tout en assurant un accueil irréprochable des clients.

La qualité de l'accueil repose également sur la formation du personnel dispensée au sein de l'école Vinci Park. Les collaborateurs du parking ont suivi les formations suivantes :

- le client au cœur de nos engagements
- habilitation électrique
- gérer son temps.

En complément, des services sont proposés à la clientèle :

La plate-forme des services gratuits Vinci Park : prêt de parapluie, service accompagnement, stationnement offert le jour de l'anniversaire, kit de dépannage.

Radio Vinci Park diffuse de la musique classique sans aucune coupure publicitaire.  
Moyen de paiement innovant : carte Total GR.

Cette année encore, des actions et animations commerciales ont été menées dans le but de valoriser le parc et de développer l'activité. Un partenariat a été mis place entre Vinci Park et La Société Générale pour offrir des chèques parking. Vinci Parc a renouvelé la fête de Printemps et l'opération « Poésie en sous-sol »

Un baromètre d'accueil téléphonique a été réalisé en novembre et décembre 2008 pour mesurer la qualité de l'écoute et de l'information délivrée ainsi que la capacité des équipes à vendre l'offre commerciale. Le parking des Grands Hommes a obtenu une note de 15/20.

Le service « relation clients » permet de traiter tous les appels (téléphone, courrier, Internet) et de répondre ou d'apporter une solution sous 72 heures.

#### 4. Les conditions d'exécution du service public

Les clients disposent de 2 accès piétons desservant la Place des Grands Hommes, face à la rue Buffon ainsi que face à la rue Voltaire. La clientèle peut accéder directement au marché municipal au niveau n-1 via les escaliers.

Le parc est ouvert au public 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. L'accès est permanent pour les abonnés et les clients horaires.

L'entretien du péage, de la détection incendie, de la détection du CO2, des extincteurs est réalisé dans le cadre des contrats d'entretien. Les installations électriques sont vérifiées par un bureau de contrôle.

Les recettes collectées en 2008

Selon les données statistiques (document joint en annexe), l'exploitation du stationnement payant a généré en 2008 une recette globale collectée de 1 658 092 euros TTC, en baisse de 2,9% par rapport à l'exercice 2007 (1 707 393 euros TTC).

La fréquentation a connu une baisse significative au cours des mois de juin à août probablement liée à la hausse du carburant. Afin de faire face à l'érosion de la fréquentation horaire, le quota « abonnés » a été augmenté de 10 abonnés.

La recette collectée se décompose comme suit : (TTC)

|                       | 2008             | 2007             | Ecart        |
|-----------------------|------------------|------------------|--------------|
| Recettes horaires     | 1 518 705        | 1 569 860        | -3,3%        |
| Recettes Passagers    |                  |                  |              |
| Recettes Abonnés      | 124 258          | 112 494          | +10,5%       |
| Recettes Diverses     | 15 129           | 25 039           | -39,6%       |
| <b>TOTAL RECETTES</b> | <b>1 658 092</b> | <b>1 707 393</b> | <b>-2,9%</b> |

Tab. 1 – Répartition du chiffre d'affaires

Les comptes de la délégation

Les tarifs horaires et abonnés ont été modifiés le 1er décembre 2008.

| En K euros HT                       | 2008         | 2007         |
|-------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>PRODUITS K euros HT</b>          |              |              |
| Horaires                            | 1 282        | 1 329        |
| Abonnés                             | 104          | 94           |
| Autres produits                     | 26           | 25           |
| <b>TOTAL PRODUITS K euros HT</b>    | <b>1 412</b> | <b>1 448</b> |
| <b>CHARGES K euros HT</b>           |              |              |
| Frais de personnel                  | 271          | 231          |
| Impôts et taxes                     | 89           | 88           |
| Entretien - Maintenance             | 28           | 32           |
| Charges de gros entretien           | 0            | 0            |
| Fluides                             | 43           | 43           |
| Assurances                          | 9            | 10           |
| Actions commerciales                | 1            | 1            |
| Frais divers de gestion             | 43           | 49           |
| Charges de copropriété              | 36           | 37           |
| Frais généraux                      | 132          | 143          |
| <b>TOTAL CHARGES K euros HT</b>     | <b>652</b>   | <b>634</b>   |
| <b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b> | <b>760</b>   | <b>814</b>   |

Tab. 2 – Principaux éléments de l'exploitation

L'excédent brut d'exploitation s'entend avant amortissement, charges financières, couverture des déficits antérieurs, provisions pour renouvellement et rénovation, impôts sur les sociétés.

Pour votre complète information, est annexé à la présente synthèse, le rapport annuel 2008. Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 21 décembre 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Michel DUCHENE**  
**Adjoint au Maire**